

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal
de la Commune de LOURNAND du 14 décembre 2021
(Convocation du 7 décembre 2021)

Présents : MAURICE Jean-Pierre, GILLET Michel, PAILLART Julien, ABITBOL Hector, MAURIN Florent, DUPLESSIS Jacques, DUMONTOY Marjorie.

Absents : CHOCAT PAYET Laetitia (pouvoir à ABTIBOL Hector), TRAMARD Camille (pouvoir à MAURICE Jean-Pierre), LEGER Cyrille (pouvoir à MAURIN Florent).

Secrétaire de séance : MAURIN Florent

La séance est ouverte à 19 heures 50.

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention auprès du Département dans le cadre d'un appel à projet d'un montant de 5000 euros.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 16 Novembre 2021 :

Le compte rendu de la séance du 16 novembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2) Ouverture des crédits d'investissement : budget 2022.

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le budget sera voté au mois d'avril 2022. Cependant, il convient de prendre une délibération à hauteur de 25% du budget prévu pour 2022 concernant les dépenses d'investissement engagées à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés l'ouverture des crédits d'investissement du budget 2022.

3) Chantier d'éclairage public au Hameau de Chevagny

Le Maire rappelle à l'assemblée que le SYDESL a étudié et chiffré le projet d'éclairage public sur le Hameau de Chevagny dont le plan de financement est le suivant :

Montant des travaux EP HT : 3956.55 euros

Participation du SYDESL : 2430,00 euros

Contribution estimative de la commune : 1526.55 euros HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés le chantier d'éclairage public au Hameau de Chevagny

4) Reconduction du marché avec la société POTAIN TP pour l'année 2022.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il s'agit de prolonger l'engagement déjà pris en 2021 avec la société POTAIN TP dans le cadre des travaux en cours et qui seront à terminer sur l'année 2022.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, des présents et représentés, la reconduction du marché avec la société POTAIN TP pour l'année 2022.

5) Demande de subvention au département dans le cadre d'un appel à projet.

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant une future demande de subvention, d'un montant de 5000 euros, auprès du Département dans le cadre d'un appel à projet.

Cette demande de subvention concerne sur la route départementale et donc la sécurité des administrés, priorité déjà évoquée lors des précédentes réunions de Conseil.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ**, à l'unanimité des présents et représentés, de déposer une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projet auprès du Département.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document concernant cette demande de subvention.

Questions diverses :

- Le chantier d'enfouissement des lignes électriques (tranches complémentaires) débutera début janvier. A savoir qu'un chef de chantier du SYDESL sera désigné. Ce dernier sera en charge de l'information auprès de la population. La durée de ce chantier est prévue sur tout le premier semestre 2022. La route départementale sera refaite du Pont de Cotte jusqu'à la Mairie à la suite des travaux du SYDESL, et auront lieu au second semestre 2022.
- Organisation de la distribution des colis de nos aînés.

Séance levée à 21h00



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'A. Mouton', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LOURNAND' around the top edge and '71250' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above and a crescent moon below.